

Publications des tribunaux

Citations

Le président du tribunal militaire de division 10A,

A vous:

Germanier Sébastien, fils de Paul et d'Elisabeth, née Steinhauer, né le 23 novembre 1962, à Sierre, d'où originaire, cuisinier, précédemment domicilié à 1007 Lausanne, chemin des Sablons 17, actuellement sans domicile connu; aide-cuis à cp EM hôp 53;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le jeudi 16 décembre 1993, à 8 h. 15, à Sion, Palais de justice, Salle du tribunal cantonal n° 305, sous l'inculpation d'insoumission et d'inobservation de prescriptions de service.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

10 novembre 1993

Tribunal militaire de division 10A:

Le président, Lt-colonel Raymond Fluckiger

Le président du tribunal militaire de division 10A,

A vous:

Marti Stéphane, fils de Maurice Marcel et de Jeannine Pâquerette, née Buèche, né le 17 avril 1962, à Bienne, originaire de Kallnach, mécanicien-électricien, précédemment domicilié à 2504 Bienne, Flurweg 2, actuellement sans domicile connu; sdt radar à btrr m DCA aérod V/1;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le jeudi 16 décembre 1993, à 9 h. 30, à Sion, Palais de justice, Salle du tribunal cantonal n° 305, sous l'inculpation de refus de servir, subsidiairement d'insoumission et d'inobservation de prescriptions de service.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

10 novembre 1993

Tribunal militaire de division 10A:

Le président, Lt-colonel Raymond Fluckiger

Citations

Le président du tribunal militaire de division 1,

A vous:

Tinguely Yves Pascal, fils de Claude et de Jeanne, née von Kaenel, né le 6 février 1969, à Lausanne, originaire de La Roche FR et de Pont-la-Ville, actuellement sans domicile connu; conscrit;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le vendredi 3 décembre 1993, à 8 h. 30, à Meyrin, Maison de Commune, Salle du Conseil municipal, avenue de Vaudagne 13^{bis}, pour la révocation de sursis.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

12 novembre 1993

Tribunal militaire de division 1:

Le président, Lt-colonel Martin Biéler

Le président du tribunal militaire de division 1,

A vous:

Reymond Didier, fils de Claude et de Marie-Thérèse, née Moulin, né le 2 octobre 1966, à Lausanne, originaire de Vaulion, sans profession, actuellement sans domicile connu; inapte;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le lundi 6 décembre 1993, à 8 h. 30, à Cossonay, Salle du tribunal de district, 2^e étage, sous l'inculpation d'insoumission et la révocation de sursis.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

12 novembre 1993

Tribunal militaire de division 1:

Le président, major Luc Hafner

F36327

Le président du tribunal militaire de division 1,

A vous:

Mathews Etienne, fils de Paul et de Carole, née Buchs, né le 7 mai 1969, à Genève, originaire de Fribourg, chef de rang, actuellement sans domicile connu; sdt gren chars à cp gren chars II/17;

vous êtes cités à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le jeudi 9 décembre 1993, à 8 h. 30, à Cossonay, Salle du tribunal de district, 2^e étage, sous l'inculpation de refus de servir, subsidiairement d'insoumission.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

12 novembre 1993

Tribunal militaire de division 1:

Le président, Lt-colonel Jean-Marc Schwenter

Le président du tribunal militaire de division 10A,

A vous:

Vaucher Michel, fils de Willy et de Marguerite, née Pilloud, né le 4 décembre 1967, à Lausanne, originaire de Beatenberg, publicitaire, précédemment domicilié à 1024 Ecublens, Tir-Fédéral 30, actuellement sans domicile connu; sdt hôp à cp hôp I/52;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le jeudi 16 décembre 1993, à 9 heures, à Sion, Palais de justice, Salle du tribunal cantonal, n° 305, sous l'inculpation d'insoumission et d'inobservation de prescriptions de service.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

15 novembre 1993

Tribunal militaire de division 10A:

Le président, Lt-colonel Raymond Fluckiger

F36327

Citations

Le président du tribunal militaire de division 10A,

A vous:

Mottier Pierre-Yves, fils de Jacques et de Ruth, née Dovat, né le 14 décembre 1968, à Vevey, originaire d'Ormont-Dessous, employé de commerce, précédemment domicilié à 1028 Préverenges, avenue de la Plage 23, actuellement sans domicile connu; fus à cp fus mont III/8;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le jeudi 16 décembre 1993, à 9 heures, à Sion, Palais de justice, Salle du tribunal cantonal, n° 105, sous l'inculpation d'insoumission.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

15 novembre 1993

Tribunal militaire de division 10A:

Le président, Lt-colonel Jean-Marc Gaist

Le président du tribunal militaire de division 10A,

A vous:

Paradis Florian, fils de Raphaël et d'Arlette, née Vuagnieux, né le 20 mai 1972, à Fribourg, originaire de Montrévoz, mécanicien, précédemment domicilié à 1473 Châtillon, actuellement sans domicile connu; auto à bttr can ld I/42;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le jeudi 16 décembre 1993, à 9 heures, à Sion, Salle du Grand Conseil, Grand-Pont 4, sous l'inculpation d'absence injustifiée, de vol d'usage, de conduite en état d'ébriété.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

15 novembre 1993

Tribunal militaire de division 10A:

Le président, Lt-colonel Jean-Luc Spahr

F36327

Publications des tribunaux

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1993
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	46
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	23.11.1993
Date	
Data	
Seite	1343-1346
Page	
Pagina	
Ref. No	10 107 571

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.